

2015-2018

PROJET D'ÉTABLISSEMENT



Coopérant

Structuré

Bienveillant

Ambitieux

COLLÈGE SOPHIE
GERMAIN

Un collège **C**oopérant

I - Entre élèves

C1 - A travers la mise en place d'une pédagogie et d'une éducation coopérative dans et hors de la classe

II - Entre personnels de l'établissement

C2 - Entre professeurs principaux

C3 - Coopérer entre acteurs pédagogiques et éducatifs

III - Entre cycles

C4 - Parcours de formation EMC

C5 - Progression HDA et PEAC

C6 - Progression PIIODMEP

C7 - Projets inter-cycles

IV - Avec les parents dans un esprit de co-éducation

C8 - Création de temps d'échanges

C9 - Mise en place d'ateliers en direction des parents

V - Avec les partenaires

C10 - Construire des ponts avec les associations de jeunesse de quartier

C11 - Développer les projets de partenariat dans le cadre de l'éducation à l'orientation

C12 - Développer des actions pour insérer le collège dans son environnement

C13 - Avec les écoles du secteur

Un collège **S**tructurant

S1 - Donner des repères

S2 - Établir des progressions de formation pluri annuelles

S3 - Communiquer sur les attendus

S4 - Former à l'autonomie

S5 - Favoriser l'insertion dans la société

S6 - Former à la responsabilisation

Un collège **B**ienveillant

B1 - Valoriser les productions des élèves

B2 - Développer une autorité éducative partagée

B3 - Maintenir et faire vivre les espaces de parole

Un collège **A**mbitieux

A1 - Ouvrir les possibles

A2 - Engager une démarche d'éducation à l'autonomie

A3 - Faire des élèves des acteurs engagés

A4 - Éveiller à la curiosité et à l'effort

A5 - Poursuivre une politique de formation des personnels

A6 - Nouer des partenariats

I - Coopérer entre élèves

C1 - A travers la mise en place d'une pédagogie et d'une éducation coopérative dans et hors de la classe

C1-1 - A travers des travaux de groupe ponctuels

- Aménagement spécifique des salles de classe en 6è
- Auto évaluation du groupe à développer

C1-2 - A travers des projets interdisciplinaires

- Temps dédié aux projets : hebdomadaire sur l'année, journées à thème puis temps fort devant les parents

C1-3 - A travers des liens partenariaux : écoles, lycées, associations...

- Échanges de savoirs, Bâtisseurs de possibles
- Pérennisation des actions avec les associations
- Développement des correspondances et échanges avec d'autres établissements

C1-4 - A travers la mise en place d'outils coopératifs

- Marché des connaissances /tuteur élève
- Aide et entraide dans la classe
- Mutualisation du matériel

C1-5 - Par les activités

- Sortie d'intégration en 6è
- Temps de travail personnel dans l'emploi du temps
- Productions collectives diverses
- Cross du collège pour une cause



C1-6 - Par des temps consacrés:

- Médiation, Accompagnement Personnalisé, conseil coopératif.
- Formation à la coopération et à l'entraide

C1-7 - Par les instances: CESC, FSE, Conseil des Délégués

- Pérennisation des instances et de leur fonctionnement
- Pérennisation des élections de délégués aux instances: FSE, CESC
- Projets conduits par et pour les élèves

C1-8 - Par des rôles assumés: Délégués, représentants

- Eco délégués
- Ambassadeurs (accueil des nouveaux et retour des absents)

II - Coopérer entre personnels de l'établissement

C2 - Entre professeurs principaux

C2 - 1 - Mutualisation des outils de vie de classe

- Par niveau
- Programmation ou thématique commune des temps incontournables
- Espace de mutualisation (E Lyco)

C2 - 2 - Définition d'objectifs éducatifs communs

- Construction, conduite et pilotage des actions
- Définition d'un temps d'harmonisation des pratiques avec les nouveaux collègues chaque année

C2 - 3 - Par niveau ou par cycle

- Création de parcours de formation (HDA, PIIODMEP, EMC)

C2 - 4 - Harmonisation des temps forts communs

- Rencontres FACE, Forums, Temps forts citoyens
- Voix de Réussites
- Orientation des élèves
- Portes ouvertes

C2 - 5 - Pratiques de pilotage de classes convergentes

- Temps pour échanger et préparer les réflexions ou actions de classe

C2 - 6 - Suivi des élèves

- Mise en place de réunions de suivi et de conseil de cycles

C3 - Coopérer entre acteurs pédagogiques et éducatifs

C3 - 1 - Par la co-animation

- Sur des séances ponctuelles ou des projets communs (lors des vie de classe ou des projets interdisciplinaires)
- Sur des dispositifs spécifiques comme l'Education Morale et Civique et l'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- Dans le cadre des classes coopérantes en Conseil Coopératif, en Accompagnement Educatif, en formation à la Coopération et Médiation
- Dans le cadre de la constitution du Pôle Humanité : Lettres-HG-Langues-Arts
- Dans le cadre des projets interdisciplinaires (EPI)
- Dans le cadre du Temps de Travail Personnel de l'élève

C3 -2 - Par la co-formation

Organisation de temps d'échange de savoirs entre personnels portant sur des compétences professionnelles sur des temps dédiés et disponibles :

- Numérique via l'utilisation pédagogique de logiciels spécifiques, d'outils numériques (TBI, réalisation de vidéos, etc.)
- Pédagogique via la mise en place de pratiques pédagogiques et d'outils (travail de groupe, fiche formative, tutorat élève, etc.)
- Evaluative via la formation aux différentes formes d'évaluation (formative, diagnostique, etc.) y compris aux compétences et à la construction d'échelles descriptives
- A l'orientation via les professeurs principaux de 3e, de 4e et la conseillère d'orientation
- Citoyenneté et climat scolaire par la formation aux pratiques de médiation, d'éducation aux compétences psycho-sociales et d'EMC
- Par l'inscription collective à des formations PAF concernant un axe du projet d'établissement
- Par l'organisation de formation d'établissement portant sur les axes du projet d'établissement

C3 -3 – Par la co-observation

- Suivi mutuel et réciproque de séance de classe entre collègues autour d'objectifs définis ensemble.
- Mise en place de temps d'analyse de pratiques (accompagnés par un professionnel extérieur)
- Planification des évaluations régulée par le PP via la création d'un planning des évaluations par classe

C3 -4 – Par la co-organisation

- Organisation et tenue de réunion d'équipe pédagogique à intervalle de temps réguliers pour assurer le suivi individualisé des élèves
- Organisation de temps d'évaluation communs par niveau en ciblant sur des objectifs précis.
- Organisation de journée ou de temps de remédiation communs spécifiques par niveau ou inter-niveau
- Gestion de projets pédagogiques en équipe en créant des équipes volontaires responsables de l'organisation et du pilotage.
- Programmation et planification de projets sur l'année

C3 - 5 - Par le biais des instances (CESC – FSE)

- Conduite de projets
- Coordination concertée des échanges instances/classes

C3 - 6 - Par l'Accompagnement éducatif

- Développer des clubs utilisant les compétences des différents personnels (réparation vélo, etc.)
- Temps de formation aux premiers secours
- Séance de formation autour de la nutrition, de la prophylaxie, de la langue des signes.

C4 - Parcours de formation EMC

- Définition et mise en place des attendus, en lien avec les écoles.
- Mise en oeuvre de projets de cycles, en lien avec le CESC et la Vie Scolaire

C5 - Progression Histoire Des Arts et Parcours Éducatif Artistique et Culturel

- Définition et mise en place des attendus, en lien avec les écoles.
- Mise en oeuvre en relation avec la création d'un pôle Humanités

C6 - Progression PIIODMEP

- FACE
- Plateforme ONISEP
- Visites au CIO
- Stage d'observation en entreprise
- Immersion en lycée (LGT et LP)
- Forums



C7 - Projets inter-cycles

- Continuité et cohérence des parcours de formation

IV - Coopérer avec les parents dans un esprit de co-éducation

C8 - Création de temps d'échanges

C8 - 1 - Sur des temps pédagogiques

- Aide aux devoirs
- Passage soutenance oraux stage
- Course Contre la Faim
- Accompagnement de sorties scolaires

C8 - 2 - Participation à des temps forts de la vie de l'établissement

- Portes ouvertes du collège
- Semaine interdisciplinaire ou temps de restitution de projets
- Journée citoyenne
- Projets divers



C8 - 3 - Concernant le suivi des élèves

- Association à la prise en charge des PPRE
- Réunion parents professeurs
- Réunion d'information parcours d'orientation PIIODMEP
- Salle dédiée à la réception des parents

C8 - 4 - Avec les professeurs et la Vie Scolaire

- Création d'un conseil de coopération éducatif
- Relation formalisée entre délégué parents et PP

C8 - 5 – Instances

- Participation régulière aux réunions

C9 - Mise en place d'ateliers en direction des parents

C9 - 1 - Utilisation d'e-lyco

- Formation à e-lyco pour tous les parents de 6è
- Rubrique parents d'élèves
- Ateliers découverte et prise en main

C9 - 2 - L'évaluation par compétences

- Explication de la démarche d'évaluation par compétences et de sa transcription sur le bulletin
- Explication et échanges sur les attendus progressifs (échelles descriptives par compétence)

C9 - 3 - Possibilité de participation à l'accompagnement éducatif et à l'aide aux devoirs

- Offrir la possibilité aux parents volontaires
De s'associer à un atelier, des projets.
De s'associer à l'aide aux devoirs

V - Coopérer avec les partenaires

C10 - Construire des ponts avec les associations de jeunesse de quartier

C10 - 1 - Pour l'aide scolaire et éducative

- Liaison avec le collège via un coordonnateur pour le suivi de la fréquentation de l'aide scolaire et pour faire un bilan régulier sur les difficultés rencontrées par les élèves
- Poursuite des partenariats : AFEV, PRE
- Partenariat avec des associations du quartier

C10 - 2 - Dans le cadre d'activités et/ou de temps forts

- Participations aux temps forts, à l'accompagnement éducatif

C10 - 3 - Sur le temps périscolaire

- Intervention de l'Accord pour l'animation des temps périscolaire en lien avec les personnels de l'établissement

C11 - Développer les projets de partenariat dans le cadre de l'éducation à l'orientation

C11 -1 - Avec les lycées

- Pérennisation des immersions en lycée sur le cycle 4
- Coopération pédagogique avec les lycées de secteur:
- Liens disciplinaires: visite de cours, plate forme d'échanges numériques, entre Professeurs Principaux : suivi élèves, réunion d'harmonisation annuelle.
- Formations communes

C12 – Développer des actions pour insérer le collège dans son environnement

C12 – 1 - Participation à des manifestations culturelles de quartier

- Ateliers petits spectateurs,
- Manifestations culturelles, citoyennes
- Ouverture de l'établissement à des partenaires ou au public



C12 – 2 - Faire du collège un lieu central de culture

- Accueil d'expositions temporaires , transformers, partenariat Grand T, Stereolux, partenariats CDI/associations ou lieux culturels

C12 – 3 - Faire du collège un acteur de la citoyenneté locale

- Référents sécurité
- FAL 44
- Bâtisseurs des possibles
- Accueil de réunions de quartier

C13 - Avec les écoles du secteur

C13 - 1 - Pérenniser les projets pédagogiques communs

- Autour des sciences, les langues et la culture artistique

C13 - 2 - Fluidifier le passage entre écoles et collège

- Pérenniser les commissions d'harmonisation et le suivi des élèves
- Participation des CM2 à des temps forts du collège
- Participations communes à des manifestations extérieures
- Mise en œuvre du Réseau d'Éducation Prioritaire

C13 - 3 - Co-formation des enseignants

- Participation à des stages de formation communs
- Visites réciproques dans les classes

C13 - 4 - Accueil et communication vers les parents

- Sollicitation de l'avis des parents sur le projet d'établissement
- Accueil spécifique des parents des élèves de 6^e à la rentrée
- Pérennisation des réunions individuelles à chaque période pour les 6^e



I – Un Collège structurant

S1- Donner des repères

S1- 1 - Donner des repères explicites concertés collectivement en référence au règlement Intérieur

S1-1a – Spatiaux

- Mettre en lien les lieux et les règles en vigueur correspondantes en travaillant sur une signalétique explicite (en lien avec les délégués CESC)
- Clarifier avec les élèves les règles de circulation dans l'établissement

S1-1b - Temporels

- Afficher les périodes et numéros de semaine dans les salles pour que les élèves se repèrent sur l'année (produire un outil à demeure dans les classes)
- Apprendre à travailler sur un semainier en lieu et place d'un agenda
- Travailler sur les repères historiques dans les différentes disciplines
- Apprendre aux élèves à lire l'heure sur des pendules à aiguilles
- Travailler sur le rituel de fin de cours
- Réaliser ponctuellement des activités en temps limité collective
- Présence de pictogrammes

S1-1c - Éducatifs

- Définir clairement les règles de vivre ensemble et les afficher en classe
- Investir le temps de l'EMC pour construire les règles du vivre ensemble



S2- Établir des progressions de formation pluri annuelles

- Autour des grandes compétences transversales
- Développer des objectifs, des thématiques et un échéancier des actions sur les deux cycles concernant :
l'éducation à la santé et à la sexualité
l'éducation à l'orientation
l'éducation à la citoyenneté
l'éducation culturelle et artistique

S3- Communiquer sur les attendus

- Dans la maîtrise progressive des compétences transversales et disciplinaires
- Expliciter les attendus d'autonomie et de responsabilité
- Afficher dans les salles les échelles descriptives relatives aux différentes compétences

S4- Former à l'autonomie

- Développer les attitudes réflexives des élèves dans les activités.
- Pratiquer plus régulièrement l'évaluation formative en produisant des outils spécifiques formatifs ayant valeur de repères pour l'élève

S5- Favoriser l'insertion dans la société

S5- 1 - En acquérant les codes sociaux

- A travers l'application quotidienne et réciproque des règles de civilité au collège
- En se montrant exigeant sur la ponctualité, l'assiduité et l'organisation matérielle
- Travailler sur les mises en situation à travers l'accueil lors de l'organisation de temps forts

S5- 2 - En accompagnant et organisant le travail personnel des élèves

- Créer progressivement des temps de travail personnel
- Élaborer avec les élèves des plans de travail personnel
- Travailler sur l'articulation avec l'aide aux devoirs
- Travail en salle d'étude
- Travailler avec les associations d'aide aux devoirs
- Insertion du CDI dans le travail personnel
- Développer les séances de coopération entre CDI et discipline

S6- Former à la responsabilisation

S6- 1 - Par la représentation

- Faire vivre les instances en leur donnant une visibilité
- Pérenniser et développer le temps d'échange sur les différents aspects de la vie de l'établissement
- Faire vivre le fonctionnement d'échange instances/classes

S6- 2 - Par la confiance octroyée

- Autoriser le droit à l'erreur
- Etablir des contrats clairs avec l'élève et l'impliquer dans les choix ou dispositifs
- Permettre les choix en développant des pratiques de travail collectif en autonomie sur plan de travail

S6- 3 - En favorisant l'initiative

- Inciter et encourager les projets d'élèves, de classe en les accompagnant
- Permettre la présentation en classe de sujet, d'interrogations, d'exercices, de problèmes ou d'exposés réalisés spontanément (individuellement ou collectivement)
- A travers des clubs laissant l'initiative aux élèves de développer leurs projets



II – Un Collège Bienveillant

B1 - Valoriser les productions des élèves

B1 - 1 - En ouvrant le collège au public

- Organiser des semaines de projets interdisciplinaires avec production / présentation
- Utilisation d'e-lyco pour publier les productions d'élèves
- En créant périodiquement des temps forts en direction des élèves des écoles pour participer à des actions organisées par les élèves du collège

B1 - 2 - En étant constructif dans la critique

- Adoption d'une charte de bienveillance
- S'employer à écrire explicitement les conseils pour progresser
- Veiller à la dimension de conseil et de proposition à celle du constat

B2 - Développer une autorité éducative partagée

B2 - 1 - En ayant une approche globale de la prise en compte de l'élève

- Prendre en compte la situation émotionnelle de l'élève
- Respecter et faire vivre le principe d'individualisation de la sanction
- Assurer un suivi global de l'élève.

B2 - 2 - En évitant les punitions

- Limiter les sanctions sans but éducatif
- Chercher à engager l'élève dans une démarche de réparation

B2 - 3 - En veillant à l'exemplarité des adultes

- Respecter et faire respecter les règles du vivre ensemble et des droits de l'enfant.
- Expliquer les différences de droits entre adultes et élèves
- S'appuyer sur les pratiques de médiation pour résoudre les conflits y compris entre adultes et élèves

B2 - 4 - En formant les personnels à la bienveillance

- Formation d'établissement à la communication non violente / exercer une autorité éducative
- Eviter les situations provoquant le ressentiment en respectant la charte collective

B2 - 5 - En concertation avec les parents

- Chercher l'appui et la participation des parents dans les démarches éducatives

B3 - Maintenir et faire vivre les espaces de parole

B3 - 1 - Par la formation au débat et à l'expression argumentée

- En développant des temps de débats porteur de sens (philosophiques, esthétique, scientifique)
- En étendant la pratique des conseils coopératifs
- En travaillant le débat argumenté dans les classes autour de sujets sociétaux
- En cherchant à développer un enseignement de l'oral au cours des cycles 3 et 4
- En faisant de l'étude de la langue un apprentissage partagé par tous

B3 - 2 - En sollicitant les élèves sur le fonctionnement de l'établissement

- A travers des consultations organisées en vie de classe
- En engageant les élèves dans des démarches de propositions



B3 - 3 - Par la mise à disposition de lieux dédiés

- Salle de médiation, salle des conseils (polyvalente), salle du conseil coopératif.

B3 - 4 - Par la formation à la médiation

- Formation intégrée dans le temps de tutorat en classe de 6e et permettant le travail et le développement des compétences psycho-sociales sur un temps de formation

B3 - 5 - En utilisant les structures existantes

- Conseil de délégués / Conseil des délégués CESC / FSE/Conseil de vie collégienne

B3 - 6 - Par la valorisation de l'investissement des élèves

- En prenant en compte l'engagement et l'investissement dans l'évaluation de la compétence "Avoir un comportement responsable"

III – Un Collège **A**mbitieux

A1 - Ouvrir les possibles

A1 - 1 - Développer les possibles dans le domaine de l'orientation et de la formation

- Institutionnaliser les stages d'immersion et les visites d'établissement type lycées / lycées professionnels, etc.
- Faire régulièrement analyser les bulletins et les appréciations de bulletin par les élèves.
- Demander aux élèves d'écrire des bilans relatifs à leur trimestre et leur parcours

A1 - 2 - Créer pour chaque élève un parcours d'orientation

- Formaliser le parcours d'éducation à l'orientation sur l'ensemble du cycle 4 (PIIODEMEP)

A1 - 3 - Faire découvrir de nouveaux champs culturels

- A travers les partenariats et les rencontres avec les professionnels et associations
- En valorisant des pratiques culturelles nouvelles

A1 - 4 - Initier des pratiques culturelles et sportives

- Développer des projets ou des clubs mobilisant des champs peu connus des élèves
- Programmer des séquences de travail en lien avec des lieux publics culturels (Médiathèque, salle de spectacle, etc.)
- Assurer la transmission des supports pour l'Histoire Des Arts

A2 - Engager une démarche d'éducation à l'autonomie

A2 - 1 - Par un accompagnement à la gestion du matériel

- Consacrer des temps de classe à la gestion du matériel et à son organisation pour être efficace
- Etablir des échéances de contrôle de la bonne tenue et de la présence du matériel
- Consacrer des séances d'accompagnement éducatifs destinées aux élèves en difficulté sur ce plan
- Repérer collectivement et régulièrement la présence du matériel principal chez les élèves
- Communiquer clairement sur les attendus concernant la gestion du matériel par l'élève par un affichage en classe



A2 - 2 - Par un accompagnement à la gestion du temps personnel

- Consacrer des séances d'accompagnement continus au repérage des temps utiles pour réaliser le travail personnel
- Créer des temps de travail personnel en 6e gérés par plan de travail individuel

A3 - Faire des élèves des acteurs engagés

A3 - 1 - Participer à des concours ou des actions citoyennes externes

- Par le biais des instances
- Course contre la faim (principe d'une course pour une récolte de fonds pour une association par an)
- Organiser ou visiter un forum associatif ou des associations citoyennes

A3 - 2 - Encourager la participation

- En offrant aux élèves engagés la possibilité de découvrir en situation des lieux et des acteurs institutionnels (Visite du Sénat, participation à une séance du conseil municipal, départemental ou régional, rencontre d'élus, etc.)

A3 - 3 - Développer les compétences psycho-sociales

- A travers la formation à la médiation mais également à travers les séances de vie de classe, d'EMC ou d'actions particulières liées à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté
- A travers chaque séance de cours en s'appuyant sur les outils utilisés en médiation ou dans d'autres temps
- En formant les élèves sur le champ lexical de l'émotion, de l'expression des ressentis et de l'argumentation

A4 - Éveiller à la curiosité et à l'effort

A4 - 1 - En variant les situations pédagogiques et les démarches d'apprentissage

- Varier les situations pédagogiques pour que chaque élève travaille sur des mobilisations différentes des différentes compétences.
- Exposer régulièrement les élèves à des situations ouvertes ou complexes y compris en cas de non-maîtrise des ressources à mobiliser
- Proposer régulièrement des situations interdisciplinaires
- Proposer des situations d'apprentissage solitaires développant la stimulation intellectuelle



A4 - 2 - En encourageant les démarches personnelles d'apprentissage

- Par l'autorisation et la médiation données à ces initiatives dans la classe et l'établissement
- Par l'incitation à aller plus loin: adresse de sites, références, lectures...

A5 - Poursuivre une politique de formation des personnels

A5 - 1 - En recherchant la cohérence collective (y compris sur le REP)

- A travers le conseil école-collège
- Dans le domaine éducatif
- En développant des outils communs
- A travers des temps d'échanges et d'information
- A travers des formations communes

A5 - 2 - Encourager les démarches de formation individuelle

- En valorisant les formations portant sur le domaine éducatif ou sur l'un des axes d'établissement

A6 - Nouer des partenariats

A6 - 1 - Avec le monde de l'économie

- Par des visites d'entreprises
- Par les stages d'observation
- Par les rencontres FACE

A6 - 2 - Avec l'enseignement supérieur

- Par la participation pérenne à escalade entreprises

